

DERNIÈRES NOUVELLES / MISE À JOUR

Le 20 décembre dernier, il y a donc un mois, votre Association vous transmettait ses vœux de Noël et vous souhaitait du repos et de belles rencontres familiales pendant le temps des fêtes... Avec les événements survenus le 23 décembre, pour plusieurs d'entre nous, les projets ne se sont assurément pas passés comme prévus. En ce début d'année, nous tenions à faire une mise à jour des différents dossiers qui nous occupent déjà et qui nous occuperont dans les prochaines semaines.

MESURES D'URGENCE / TEMPÊTE DU 23 DÉCEMBRE 2022



Pour la majorité des riverains du côté nord du lac, l'électricité a manqué du 23 décembre (8h20) au 29 décembre (19h15). Et pour les riverains vivant de l'autre côté de la décharge du Lac Perreault, ce n'est que le 30 décembre en soirée que l'électricité est revenue. De nombreux arbres déracinés, des poteaux électriques cassés, aucun accès à l'eau du lac, perte du réseau cellulaire, bref la situation a été chaotique pour plusieurs. L'heure est maintenant aux bilans et un des premiers constats que les Associations de Riverains ont fait est que le plan des mesures d'urgence tant réclamé depuis quelques années doit absolument être déposé par la municipalité et rendu public.

Un des outils que la municipalité pouvait utiliser pour communiquer avec ses citoyens pendant cette panne majeure est le système IdSide Echo, mis en fonction en septembre 2022. Si vous n'y êtes pas encore abonnés, c'est un bon moment pour le faire. Tous les détails à l'adresse

suivante : <https://saintubalde.com/wp-content/uploads/2022/09/Bulletin-municipal-Application-IdSide-version-finale.pdf>

Par ailleurs, selon les discussions tenues au conseil municipal du 16 janvier, il semblerait que la municipalité envisage de faire appel à une firme spécialisée dans le déchiquettage des branches/arbres pour faire le ménage le long des routes suite au passage de cette tempête. Les riverains-propriétaires pourraient être mis à contribution. Des détails additionnels sont attendus prochainement.

RÈGLEMENT 242 / PROTECTION DES LACS PERMIS D'ACCÈS AUX LACS ET LAVAGE OBLIGATOIRE DES EMBARCATIONS

Les présidents des Associations des lacs de Saint-Ubalde ont travaillé d'arrache-pied de concert avec la municipalité pendant tout l'automne pour aplanir les irritants dans la première version de ce règlement. Les travaux ont bien progressé. Les élus municipaux seront saisis d'une nouvelle version sous peu et nous nous dirigerons alors vers le dépôt d'un avis de motion à la séance du conseil de ville du 13 février 2023. Les riverains auront alors l'opportunité de voir la nouvelle mouture de ce

règlement qui est essentiel pour la protection de notre lac. Si tout se déroule comme prévu, l'adoption de ce règlement se fera à la séance du 13 mars 2023.

SOURCE D'EAU DE LA CHAPELLE

Au moment d'écrire ces lignes, c'est le *statu quo* en ce qui concerne notre source d'eau qui, pour plusieurs, a été essentielle pendant la panne d'électricité de Noël. Le ministère de l'Environnement a procédé à plusieurs tests depuis l'automne dernier et c'est en juillet prochain que ce ministère se repositionnera quant à l'avenir de la source. Votre Association suit évidemment ce dossier avec beaucoup d'intérêt et vous tiendra informés, comme toujours, de l'évolution de la situation.

COUPES FORESTIÈRES AU LAC CARILLON

La municipalité a informé les présidents des Associations de riverains de son territoire des projets de coupes forestières dans le parc régional de Portneuf, autour du lac Carillon. Toutes les municipalités de la MRC, ainsi que la MRC, ont déjà fait part de leur intention de dénoncer ce projet, lors des consultations gouvernementales à venir menées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Les personnes intéressées peuvent consulter les plans et émettre leurs commentaires en ligne **du 16 janvier au 10 février 2023, à 23 h 59**, sur la page Web de la consultation : Quebec.ca/consultations-foret-capitale-nationale

Une séance d'information virtuelle se tiendra **le mercredi 25 janvier 2023, à midi (12 h)**. **Pour y assister, vous devez vous inscrire avant le dimanche 22 janvier 2023 à 23 h 59, en écrivant à capitale-nationale.foret@mffp.gouv.qc.ca**. En participant à cette séance, vous démontrez non seulement votre volonté de mieux saisir les réelles intentions du ministère, mais vous signifiez votre engagement à protéger notre environnement.

CASERNE DE POMPIERS



En début de semaine (17 janvier), la caserne de pompiers a été la proie des flammes. Puisque la municipalité avait déjà dans ses cartons le projet de construire une nouvelle caserne plus fonctionnelle, on peut penser que la construction sera accélérée. La municipalité nous a assurés que le Service des Incendies demeure fonctionnel, malgré cet incident.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Comme vous le constatez, les sujets de discussion avec la municipalité ne manquent pas. Si vous désirez venir entendre les débats ou VOUS faire entendre, les dates des prochaines séances du conseil sont les suivantes : 13 février, 13 mars, 17 avril, 8 mai et 19 juin.

Johanne Provencher, secrétaire ARLB
20 janvier 2023

Suivez-nous sur  association des riverains du lac blanc